

De la rumeur à l'intox

La rumeur est aussi ancienne que l'humanité. On aurait pu penser que le développement de l'éducation et le recul apparent de la superstition allaient mettre fin à la propagation des bruits. Mais c'est bien mal connaître la nature même des rumeurs qui servent à transmettre l'enfoui, le caché, la face obscure de nos mentalités collectives. Autrefois le bouche à oreille, aujourd'hui les médias.

Une rumeur ne véhicule jamais de bonnes nouvelles, mais toujours des faits inquiétants et angoissants. Il y a trente ans, Edgar Morin consacrait un livre célèbre à la «rumeur d'Orléans». Des jeunes filles disparaissaient dans les cabines d'essayage de grands magasins. Enlevées et droguées, elles étaient destinées à la traite des blanches et aux maisons closes d'Amérique du Sud; comme par hasard, les magasins incriminés étaient tous tenus par des Juifs... La rumeur dura quelques mois, puis disparut comme elle était venue. Antisémisme et sexualité asservie, la rumeur d'Orléans en révélait beaucoup sur la personnalité de ceux qui la propageaient.

Les rumeurs d'aujourd'hui traduisent d'autres peurs, d'autres hantises. Ainsi en va-t-il de celle lancée par le *Quotidien de la Côte* qui laisse entendre que des loups auraient été lâchés dans le Jura. Personne n'a vu la moindre trace du grand canidé d'Europe et les journaux écrivent clairement qu'il s'agit probablement d'une fausse information. Mais on peut douter de l'effet de ces démentis, car il suffit d'en parler pour que la rumeur se propage. Le contenu explicite du discours n'a guère d'importance. Si le WWF dément une participation quelconque à cette entreprise, mais sans exclure l'action d'un isolé, on en profite pour reprocher à cette organisation une attitude peu claire. Et comme ces lâchers sont en rapport

avec la nature, l'article laisse entendre dès son introduction que les «écologistes» sont probablement à l'origine de cette action sauvage. Derrière cette fausse information, on n'a pas de peine à discerner l'envie de l'auteur de s'en prendre aux défenseurs de l'environnement et de les discréditer sans grand effort. Ainsi se règlent les comptes avec ceux qui seraient à l'origine des limitations de vitesse, du catalyseur, de la ceinture de sécurité et de multiples autres maux dont souffrent les automobilistes.

Premier pas vers l'intoxication et l'amalgame, procédé cher à ceux qui écrivent dans le journal *Tacho*, édité justement par le Parti des automobilistes. La recette est simple: prenez un fait condamnable, par exemple le dynamitage de pylônes à haute tension ou l'incendie du pavillon d'information de la centrale de Kaiseraugst; ces actes ayant été commis pour la sauvegarde de l'environnement, attribuez-les, comme les lâchers sauvages de loups, aux «écologistes», puis tirez-en la conclusion que ces derniers sont peu ou prou liés au terrorisme. On reconnaît là le mécanisme classique qui fit les beaux jours des procès staliniens et de tous les régimes totalitaires.

Dans ce système, il suffit que celui ou ceux qui commettent un acte répréhensible prétendent agir au nom d'un idéal pour que toutes les personnes ou tous les groupements défendant la même cause soient condamnés.

Si ces procédés ne relèvent pas d'une haute conception de la liberté de la presse, évitons aussi de leur donner plus d'importance qu'ils n'en méritent; ne s'en nourrissent que ceux qui cherchent des prétextes pour condamner le discours de certains groupes qui les dérangent.

Inflation sur les tunnels

(pi) La consultation sur la construction d'une nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes (NLFA) est arrivée à terme sans que les réponses surprennent: les cantons ont opéré un choix régionaliste, optant pour la solution qui leur apportait le plus d'avantages, tout en trouvant des arguments plus généraux pour asseoir leur position; les partis et organisations implantés nationalement soutiennent pour la plupart le principe, mais ont eu beaucoup de difficultés à se décider — pour ceux qui l'on fait — entre les différents tracés proposés.

Il n'est donc guère étonnant qu'une solution régionaliste du problème ait vu le jour: une version dite en réseau, additionnant le Lötschberg-Simplon et le Gothard, ce dernier sans voies d'accès supplémentaires. Cette proposition est réaliste politiquement — les principales parties du pays y trouvent leur compte — et économiquement: elle reviendrait encore moins cher que le seul tracé Gothard avec nouvelles voies d'accès. De la sorte, le Lötschberg-Simplon verrait s'écouler l'essentiel du transit européen tandis que le percement d'une nouvelle galerie au Gothard permettrait de rapprocher le Tessin du reste de la Suisse grâce à un gain de temps de 50 minutes.

Si cette solution «à la Suisse» est séduisante, elle n'en est pas moins étonnante si l'on se réfère au discours offi-

ciel d'il y a quelques années, et dangereuse pour les Romands. Dans son *Rapport sur une nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes* du 7 septembre 1983, le Conseil fédéral estimait encore que «la décision de construire une NLFA serait inopportune à l'heure actuelle». Et maintenant, ce n'est plus une, mais deux nouvelles lignes, comportant trois tunnels, qu'il faudrait construire...

Un piège pour les Romands

Trois tunnels, c'est là que se trouve le danger pour les Romands: les six cantons francophones et Berne ont en effet apporté leur soutien à la variante Lötschberg-Simplon qui offrirait un

axe performant à la Suisse occidentale. Mais pour l'être vraiment et répondre au cahier des charges européen, ce sont deux tunnels qu'il faut percer: un au Lötschberg et l'autre au Simplon. Car le tunnel actuel du Simplon, s'il possède les caractéristiques d'une ligne de plaine côté suisse, les perd en passant la frontière: forte déclivité entre Iselle et Domodossola et tunnels hélicoïdaux impossibles à corriger rendent cet itinéraire impraticable aux convois chargés de camions et aux trains-marchandises trop lourds, de même qu'il ne permet pas des vitesses élevées. C'est cette particularité que certains semblent ignorer dans leur prise de position et qui leur fait préconiser une variante en réseau minimale: Lötschberg et Gothard, mais pas de Simplon, le tunnel actuel étant à leurs yeux suffisant. Des positions dans ce sens ont été prises par l'Union syndicale suisse, le Parti socialiste, l'Association suisse des transport et plusieurs cantons alémaniques. Le PDC propose quant à lui la réalisation du Simplon en dernière priorité. Cette solution risque bien de n'être qu'un piège, car si un des trois tunnels ne devait pas être réalisé, ce serait à coup sûr celui du Simplon. Les Valaisans mis à part, les Romands ne sauraient se contenter de cette solution: elle n'améliorerait en rien l'attractivité de l'axe Paris-Milan, si nécessaire, de par son rôle moteur, pour revitaliser une grande partie du réseau ferré de la Suisse occidentale.

Ecologie et mobilité

Seule fausse note dans un concert d'approbation quant au principe de la construction d'une NLFA, les Verts de l'arc alpin qui s'y opposent résolument pour éviter de provoquer une augmentation globale du trafic. Si cette position est indéfendable parce qu'elle ne tient pas compte du contexte économique-politique actuel, un débat sur ce problème mériterait d'avoir lieu. Car même avec la construction d'une NLFA, le trafic routier continuera d'augmenter, rendant les normes de l'Ordonnance fédérale sur la protection de l'air inapplicables le long de certains axes de transit. Et aussi parce qu'il est permis de s'interroger sur l'utilité de certains transports au sein de la CE: est-il vraiment opportun d'expédier en Italie des tomates pro-

duites sous serre aux Pays-Bas? Est-il vraiment nécessaire de développer la concentration et la spécialisation, augmentant considérablement les mouvements de produits semi-finis? Ces questions ne trouveront réponse que lorsque le prix effectif des transports sera facturé, aussi bien pour la route que pour le rail, tous deux fortement subventionnés: le premier indirectement par le biais de la prise en charge par l'Etat des coûts sociaux, et le second directement. Mais on voit mal, dans le contexte actuel, la Suisse imposer à la CE une taxe poids lourds kilométrique et un tarif de traversée des Alpes propre à rentabiliser les investissements consentis.

En défendant une position extrême, les Verts s'excluent du débat.

Des tunnels surdimensionnés

Relevons encore que personne ne semble gêné par la construction d'une ligne au gabarit manifestement surdimensionné: nous avons déjà expliqué dans ces colonnes que l'avenir était au transport par conteneurs et non au chargement de camions sur des wagons (ferroutage). Or les nouveaux tunnels seront dimensionnés pour permettre le passage de camions d'une hauteur de 4 mètres, voire plus si décision est prise de s'aligner sur les normes du tunnel sous la Manche. Mais il est à espérer que lors de la mise en service de la NLFA le ferroutage appartiendra au passé, faute de quoi la capacité des nouveaux tunnels risque d'être rapidement insuffisante... ■

La Suisse et l'Afrique du Sud

(*red*) On sait l'importance pour l'Afrique du Sud de maintenir des relations politiques et commerciales avec d'autres pays. Un récent article paru dans le journal de la Déclaration de Berne, *Vers un développement solidaire*, nous en apprend beaucoup sur l'importance des échanges existant entre la Suisse et le régime d'apartheid:

- La Suisse est le 5^e investisseur étranger en Afrique du Sud et y possède le 5% de la richesse nationale détenue par des étrangers, après la Grande-Bretagne (50%), les Etats-Unis (25%), l'Allemagne (10%) et la France (10%). La Suisse possède en Afrique du Sud l'équivalent de la moitié de la richesse de tous les Noirs.

- La Suisse est le 7^e importateur des biens sud-africains. Notre pays arrive même en 3^e position si le commerce d'or est pris en compte.

- La Suisse est le 7^e exportateur mondial vers l'Afrique du Sud, après les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la France et l'Italie.

- Avec 32 entreprises installées en Afrique du Sud, la Suisse arrive en 4^e position, après les Etats-Unis, La Grande-Bretagne et l'Allemagne, mais avant la France.

- La Suisse est également le 5^e prêteur d'argent à l'Afrique du Sud et occupe certainement la première position parmi les places financières où s'échange l'or sud-africain. ■

(Source: *Vers un développement solidaire*, décembre 1988.)

Radicalisme à la mode tessinoise

(*cfp*) Certains radicaux tessinois constituent une tendance populaire du radicalisme, qui tranche avec la partie dominante du parti que l'on a tendance à associer au milieu des affaires. On connaît le nom de Paolo Bernasconi jusqu'en Suisse romande. On ignore par contre généralement celui de conseillers natio-

naux comme Massimo Pini, Sergio Salvioni. Le parti s'appelle libéral-radical. Mais il a connu une dissidence fermement anti-fasciste jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale; elle s'appelait parti libéral-radical-démocratique, l'adjonction démocratique ayant à l'époque un sens plein. Il y a l'idéologie certes, mais dans ce canton les partis sont aussi de vrais clans, selon les déclarations récentes d'Alvaro Mellini, ancien président du Parti libéral-radical de Locarno et démissionnaire en raison de l'impossibilité vérifiée de rénover les structures (tant est grand le poids des membres de droit des organes dirigeants).

Cette particularité des partis d'outre-Gothard, car il n'y a pas que le PLR qui en souffre, n'empêche pas l'existence de personnalités fort ouvertes, comme par exemple celles que nous avons citées, et une vie politique marquée par l'existence de publications et de manifestations que nous aurions intérêt à mieux connaître.

En novembre passé, une manifestation a eu lieu à Lottigna pour commémorer le centenaire de l'arrivée de l'émigré Mosè Bertoni au Paraguay. Massimo Pini, conseiller national, Demetrio Ferrari, président du Grand conseil, le professeur Saglini et Alma Bacciarini, ancienne conseillère nationale, ont célébré ce «prophète de la science et prophète de la liberté» qui a quitté la Suisse pour fonder au Paraguay une «colonie Guillaume Tell», ce qui n'est pas mal pour un «libertaire, anarchiste et communiste». Il a aussi créé, faisant pendant à Guillaume Tell, une colonie Puerto Bertoni.

D'autres libéraux-radicaux tessinois, dont Paolo Bernasconi et Sergio Salvioni, participent à la direction de la Fondation «Ragioni critiche» (Raisons critiques) dont le but est le développement au Tessin de la culture politique laïque et libérale démocratique dans ses multiples aspects (historique, philosophique, économique, scientifique, etc). Cette fondation édite la revue *Ragioni critiche*. Elle vient de consacrer un numéro double à Thomas Hobbes dont Roger-Pol Droit, dans la rubrique de philosophie du *Monde* annonçait il y a peu «la seconde naissance». Or, les animateurs tessinois ont publié les principaux exposés d'un colloque sur l'actualité de Hobbes (1588-1679) qui a eu lieu à Milan et à Locarno au printemps 1988.

En définitive Alberto Nessi avait raison d'intituler *Le Pays oublié* son portrait de la Suisse italienne paru aux Editions Zoe. Que savons-nous du Tessin et de ses habitants, à part les clichés touristiques? ■

Main-d'œuvre étrangère et développement économique

(*jd*) La rédaction économique du *Tages-Anzeiger* (9 janvier 1989) rend compte de deux publications récentes qui mettent en question les idées reçues sur le marché du travail en Suisse. La forte proportion de main-d'œuvre étrangère — 25% avant la crise de 1973, chute à 20% puis redressement à 23% aujourd'hui — n'a pas contribué dans une mesure déterminante à la croissance économique. Entre 1950 et 1980 le produit intérieur brut a progressé de 2,12% par an, une évolution inférieure de 25% à la moyenne internationale, alors même que la population résidente a augmenté plus qu'ailleurs. L'appel à la main-d'œuvre étrangère a plutôt freiné le développement économique: d'une part le niveau de formation de cette main-d'œuvre est relativement bas et d'autre part les secteurs où elle est la plus présente (construction, textile, habillement, hôtellerie et restauration) sont des secteurs peu productifs et structurellement faibles. Une situation qui certes permet aux travailleurs étrangers d'acquiescer un revenu et à des entreprises de survivre. Mais à quel prix pour l'économie du pays? Klaus Hug, le directeur de l'OFIAMT, a souligné au début de l'année la nécessité d'attirer en Suisse une main-d'œuvre plus qualifiée. C'est maintenant aux cantons de jouer en faisant usage de leurs contingents dans une perspective économique à long terme. ■

Heinrich Schwarz, *Volkswirtschaftliche Wirkungen der Ausländerbeschäftigung in der Schweiz*, Verlag Rüegger, 1988

Georges Sheldon, «Why is unemployment in Switzerland so low? A comparison with West Germany» dans *Geld und Währung*, Zug, 1988.

Faut-il privatiser la TV ?

(*réd*) Dans un texte qu'il a fait parvenir à la rédaction de DP, Jean Ziegler reprend l'idée développée en d'autres termes dans un «Parti pris» de 24 Heures du samedi 31 décembre: la gauche se trompe en défendant le monopole de la SSR, il convient enfin de «libérer la télévision». Nous avons demandé à Yvette Jaggi, membre du comité central de la SSR, de répondre directement aux propos de Jean Ziegler. Voici leur confrontation.

Pour l'abandon du monopole

La commission du Conseil national discutant la Loi sur la radio et la télévision file du mauvais coton: elle doit terminer ses travaux ce printemps, mais quels travaux? Pénible opération d'immobilité organisée, de blocages savamment camouflés, d'atermoiements masqués par des arguments surannés qui n'ont qu'un rapport lointain avec la réalité de la technique télévisuelle et les goûts du public. En bref, la majorité de la commission s'oriente vers une soumission courtisane aux exigences de la SSR et du département Ogi, qui veulent le maintien du monopole. Si télévision privée il devait y avoir, elle serait croupissante et marginale, pratiquement incapable d'influer sur le débat public et la création artistique en Suisse.

Une concurrence profitable

Je suis résolument pour l'abandon du monopole et donc pour la création de chaînes suisses privées et concurrentes. Le modèle anglais — en fonction depuis 1955 — montre la voie: deux chaînes publiques (BBC 1 et 2) et des chaînes privées pouvant se développer librement. La concurrence est profitable au public: les plus formidables émissions sur le tiers monde, pour ne prendre que cet exemple, sont produites par Granada-Television et Channel-Four; elles sont largement exportées et diffusées à l'étranger. Serions-nous moins désireux d'avoir une information enfin libérée du monopole en Suisse? moins capables

que les Anglais, les Américains, les Canadiens et d'autres d'assurer la liberté de création, loin des carcans de la bureaucratie, de l'Etat, de l'idéologie dominante? Pour un Temps présent, un Tell quel, combien de Tellstars, Tell-sports et autres fadaïses?

Tout le problème, quand il est question de télévision privée, réside dans la formulation du cahier des charges. Mais là où la commission du Conseil national ne voit qu'obstacles insurmontables, questions quasi métaphysiques et à jamais insolubles, il n'y a en réalité qu'un problème politique: faut-il que le monopole, et avec lui la paresse d'esprit, l'indolence et le règne de la bureaucratie continuent, ou veut-on une télévision enfin stimulée par la concurrence?

La Suisse menacée

Regardons dans quel paysage planétaire — et plus particulièrement européen — se situe ce débat. A Stockholm, fin novembre, les ministres des 22 pays européens ont pris une décision historique pour la culture et l'industrie européennes: ils se sont mis d'accord sur une stratégie qui devra protéger les télévisions nationales des conséquences néfastes de l'explosion du marché audiovisuel. Grâce notamment au développement rapide de la transmission par câble et de la multiplication des satellites, le paysage audio-visuel européen va être totalement bouleversé dès le début des années nonante. Un récent rapport de la Commission de la CE indique que le marché sera bientôt multiplié par dix. Thimoty Renton, chef de la délégation anglaise à Stockholm, dit que «d'ici 1993, nous aurons besoin de 300'000

heures de nouveaux programmes pour satisfaire la demande». L'Europe est mal préparée à ces échéances: son industrie est faible, sa présence sur les marchés mondiaux déficiente. Près de 80% des exportations internationales de produits télévisuels sont aujourd'hui contrôlés par des entreprises américaines.

La Suisse, qui a joué un rôle actif dans la préparation du projet de convention de Stockholm, est menacée comme les autres pays européens: sur un marché en plein bouleversement, les trusts multinationaux — aux ambitions culturelles inexistantes, mais au pouvoir financier quasi illimité — jouissent d'un avantage dangereux. Les Berlusconi, Maxwell, Murdoch et autres magnats du feuilleton débile conquièrent chaque jour du terrain, un peu partout en Europe. Le projet de convention de Stockholm, qui deviendra définitif par la signature des ministres des affaires étrangères le 5 mai prochain, agit notamment par la réglementation des espaces et des rythmes publicitaires. 15% du temps d'antenne (20% au maximum durant les heures de grande écoute) sont attribués à la publicité. Les annonces spécifiquement destinées à un pays et celles pour le tabac sont interdites; la périodicité des interruptions est de 20 minutes pour les programmes de variété, 30 minutes pour l'information et 45 minutes pour la fiction.

La politique fédérale en matière de télévision est marquée par la contradiction, la confusion et le cafouillage: à Stockholm, Adolf Ogi défend l'identité suisse et européenne des programmes de télévision au moyen de conventions transnationales... et à Berne il plaide pour le maintien obsessionnel du monopole de la SSR.

Imposer la concurrence

Un souvenir personnel: j'ai été récemment l'invité d'un débat à la télévision suisse italienne. Moquettes, studios ultra-modernes, interminables couloirs ornés de tapisseries, antichambres aux fauteuils luxueux, restaurants, cafétérias, etc. Monopole oblige! Le contribuable paie. Après l'émission, je montai chez Dario Robbiani dont la maison, perchée sur un promontoire de l'attachant village de Comano, surplombe le pompeux palais de la télévision. Sur son

écran, mon hôte, comme tous ses concitoyens, reçoit journalièrement 28 canaux différents, dont trois seulement sont suisses. Quant à la télévision suisse italienne, elle est aujourd'hui une aimable station régionale dont l'audience fond comme neige au soleil.

Conclusion: imposons aujourd'hui, au moyen d'une loi bien faite et de cahiers des charges rigoureux, la concurrence entre les chaînes suisses privées et publiques, la pluralité des équipes, la télévision enfin libérée. Le bon vieux dogmatisme de notre gauche helvétique qui ne voit de liberté que dans le monopole est parfaitement archaïque. Le combat socialiste progressera infiniment plus avec une conscience collective sollicitée, informée, nourrie par une multitude de sources en concurrence.

Jean Ziegler

La libération-privatisation, un combat socialiste ?

On connaît le «système Jeannot»: le camarade Jean Ziegler fonctionne en séducteur tous azimuts, continuellement à la conquête de nouvelles approbations admiratives. Les journalistes, en particulier ceux de la télévision, lui ont longtemps servi de cible favorite. Estimant sans doute que ses apparitions dans les étranges lucarnes helvétiques sont devenues trop rares, J. Ziegler exerce désormais son charme sur la foule des télé-spectateurs suisses; qu'il veut derechef libérer de l'emprise du «monopole de la SSR», c'est-à-dire de la télévision de service public, en ouvrant la voie des ondes aux producteurs privés. Tel est le sens du «combat socialiste» mené en solitaire par le camarade J. Ziegler qui a surpris tout le monde avec sa nouvelle croisade.

La dictature de l'Audimat

Aussi bien dans *24 Heures* que dans le texte ci contre, J. Ziegler déplore la tournure prise par les travaux d'une commission parlementaire, présidée par Lilian Uchtenhagen, et à laquelle il

n'appartient pas. Parmi les membres de cette commission figurent en revanche les deux conseillers nationaux radicaux membres d'Helvecor, cette Association suisse pour la communication électronique, qui veut «le maintien d'un pluralisme libéral, indispensable dans le domaine des médias».

Autant dire que son président, le Valaisan Pascal Couchepin, aurait sans doute pu sans problème de conscience signer les textes de J. Ziegler. Car notre ami se trompe sur un point fondamental: l'institution d'une concurrence en matière de médias ne crée pas des espaces de liberté, ni pour les producteurs/réalisateurs, ni pour les téléspectateurs; au contraire, la concurrence engendre la dictature de l'Audimat, dont J. Ziegler lui-même connaît le verdict fâcheux et les effets pervers. Le cahier des charges n'y change pas grand-chose; car ou bien il ne dit rien des programmes et le tout-venant télévisé s'imposera spontanément; ou bien le cahier ose entrer dans le détail de la programmation, prescrivant par exemple des émissions d'intérêt général et de bon niveau culturel, et ses grilles permettront de projeter de telles émissions en dehors des heures de bonne audience, en fin de soirée ou pendant la nuit par exemple (voir TF1). Au reste, les impératifs du tiroir-caisse l'emportent tout naturellement dans les chaînes privées, qui passent pour les meilleures affaires de cette fin de siècle dans le secteur de la communication et même, plus largement, des services privés aux consommateurs.

Suisses en difficulté

Mais ces perspectives de profits sont à la mesure du marché à desservir. Granada, société produisant des émissions de qualité pour le diffuseur Channel Four, a réussi à survivre grâce aux dimensions mondiales de l'auditoire anglophone, présent sur les cinq continents. A contrario, personne ne s'intéresse vraiment au marché suisse, même à sa partie alémanique, pourtant la plus riche en population et en revenus: Telsat a disparu, Zürivision (Ringier) bat de l'aile, et ses puissantes sociétés concurrentes réunies dans Helvecor hésitent à se lancer. Quant au quatrième programme de la SSR avec fenêtres locales, il ne pourrait démarrer — si jamais il démarrait — qu'après l'adoption de la nouvelle Loi

sur la radio-télévision, d'ici deux à trois ans au moins.

Ceci dit, le modèle britannique, auquel se réfère volontiers J. Ziegler, ne fonctionne pas seulement grâce aux dimensions du marché anglophone; il repose sur une tradition déontologique bien établie dans la presse britannique, et sur une habitude de la cohabitation des chaînes publiques (BBC 1 et 2) et privées (ITV, Channel Four). Tout le système, effectivement remarquable, est désormais remis en cause par le Livre blanc de Mme Thatcher, qui veut privatiser tout ce qui ne l'est pas encore. Le résultat d'une telle politique, nous le voyons en Belgique, dans un pays aux conditions plus comparables à celles que nous connaissons en Suisse: une télévision publique francophone acculée à la défensive face aux attaques de RTL et de TF1, qui va même installer une régie publicitaire dans le Grand Duché.

Les Américains plus avantageux

J. Ziegler paraît mal renseigné sur la réunion tenue à Stockholm en novembre dernier sous l'égide du Conseil de l'Europe. Cette conférence concernait non seulement la défense des sociétés de service public contre les privatisations sauvages, mais aussi la réglementation de la publicité transfrontière, et surtout la lutte contre l'envahissement des productions américaines. Ces dernières se vendent en Europe pour quelques milliers de francs l'heure, alors que des productions originales reviennent à plusieurs centaines de milliers de francs pour la même durée. La tentation est évidemment grande pour les chaînes de ce continent, avec toutes les conséquences culturelles gravissimes résultant de telles reprises transatlantiques. Non décidément, le camarade Ziegler s'est trompé de cible; au lieu de flatter les amateurs de programmes rentables et autres privatisateurs d'antennes, dont il adopte la cause et le langage pour des raisons plutôt mystérieuses, il ferait mieux de s'employer à défendre et illustrer la radio-télévision de service public, la seule susceptible de produire, pour nos trois principales régions linguistiques, des programmes d'information et, plus rarement vu leur coût élevé, de divertissement.

Yvette Jaggi

Drôles d'époques

Mots croisés de *La Suisse*: autre mot pour *injurier* — il fallait trouver: *agoniser* (au lieu d'*agonir*). Peu probable, tout de même, étant donné l'âge de l'auteur, que la faute en soit au français rénové... Un petit rien, mais qui fait plaisir!

Autre: dans un restaurant savoyard, pochette d'allumettes produite par le Secrétariat d'Etat aux anciens combattants. Légende: «1918, l'année de l'armistice», proposant une carte d'Europe en deux couleurs: en bleu foncé, l'Angleterre, l'Espagne, la France, l'Italie, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne fédérale, les pays scandinaves, la Grèce — en un mot, le monde occidental. En bleu clair, les pays de l'Est, l'Autriche et la Suisse. Allons, bon: Max et Moritz avaient donc raison, la Suisse est bel et bien l'avant-garde du communisme international!

Pour une monographie de *Gottfried Keller*, je viens de terminer une chronologie

de son temps (1819-1890).

Eh bien, j'ai le regret de vous dire qu'entre deux gangs, tout occupés de hold-up, d'attaques à main armée, de prises d'otages, de pillages et de massacres d'un côté; et de l'autre côté la France et l'Angleterre au XIX^e siècle, il est bien difficile de voir une quelconque différence! 1839: Guerre de l'opium pour imposer à la Chine le libre commerce de la drogue. 1843: les Anglais s'étendent en Extrême-Orient, les Français en Afrique du Nord. 1844: les Français à Tahiti. 1845: les Anglais en Nouvelle-Zélande. 1847: Conquête d'Alger par les Français.

1853: Les Français au Sénégal et en Nouvelle Calédonie. 1858: Les Français en Cochinchine. 1860: Les Franco-Anglais remportent en Chine la victoire de Palikao et procèdent au sac du Palais d'Eté.

(Victor Hugo: «Vous me demandez

mon avis, Monsieur, sur l'expédition de Chine (...). Un jour, deux bandits sont entrés dans le Palais d'Eté. L'un a pillé, l'autre a incendié. La victoire, peut-être une voleuse, à ce qu'il paraît... Grand exploit, bonne aubaine. L'un des deux vainqueurs a empli ses poches, ce que voyant, l'autre a empli ses coffres; et l'on est revenu en Europe, bras dessus, bras dessous, en riant. (...) Telle est, Monsieur, la quantité d'approbation que je donne à l'expédition de Chine.» — Lettre au capitaine Butler, du 25 novembre 1861).

1878: Victoria impératrice des Indes. L'Angleterre à Chypre.

1881: Protectorat français sur la Tunisie.

1882: Les Anglais en Egypte.

1883: Les Français à Madagascar.

1884: Les Français au Tonkin.

1886: Les Anglais annexent la Birmanie.

Etc. Etc! Quant à l'Allemagne, ce n'était pas la mauvaise volonté qui lui manquait, mais elle a dû attendre son unité (1871) pour prendre sa part de l'œuvre de civilisation et de colonisation — c'est une seule et même chose, ou quoi? ■

COURRIER

Tour de force

A propos de l'éditorial «Le plan Michael» (DP 933).

Il faut reconnaître le tour de force de l'auteur qui, en une pleine page, ne fait pas figurer une seule fois le mot COMMUNISME. Or, c'est bien de cela qu'il s'agit: avec l'aide de l'Ouest, asseoir et conforter un régime qui ne réussit à se maintenir que par les moyens que l'on sait. Le plan Marshall n'a pas été lancé en 1933 pour soutenir une dictature mais, (en 1948, réd) une fois celle-ci vaincue, pour relever les pays qui en avaient souffert.

La disparition des nomenklatura nationales n'est possible qu'avec l'instauration d'une démocratie, pas celle de Michael mais la vraie! Voilà ce qu'il conviendrait de redire et d'écrire — à mon sens — au risque de passer pour l'anticommuniste primaire de service. L'Europe s'est ligüée en son temps pour conserver sa liberté. Aujourd'hui, c'est le même combat qu'elle doit mener; la thèse développée par YJ n'est vraisem-

blablement pas le plus sûr moyen de le gagner. Les carences et la «triste pagaille» qu'elle dénonce n'ont qu'un responsable: le système; c'est donc lui qu'il convient de changer, d'abord!

J.-P. Vernez, Chavannes-près-Renens

Précisions

Dans votre numéro 930 du 5 décembre 1988, M. Jeanlouis Cornuz commente un article de Mme Isabelle Martin sur *Littérature de Suisse romande* (éd. Bordes-Suisse). D'accord avec ce que dit votre collaborateur, je vous prie cependant, comme il cite mon nom, ce que ne faisait pas Mme Martin, de publier le rectificatif suivant:

1. La contribution de Gabriel Mützenberg (pp. 21-26) avait pour titre: «La littérature de la Suisse romande», et non: «Canton de Genève».

2. Les «points de repères» où Didier est mentionné, ne sont pas de lui.

J'ajoute que je m'explique mal qu'on ait changé le titre de mon texte dont aucune épreuve, d'ailleurs, ne m'a été soumise.

(...) J'ai protesté auprès de l'éditeur en le priant, à l'avenir, de glisser dans le volume un signet rectificatif, mais je n'ai reçu, jusqu'à présent, aucune réponse.

Gabriel Mützenberg, Genève

En bref

Le vendredi 17 février prochain, le BBFC ainsi que François Lindemann et son quintette mettront leur musique au service des droits de l'homme. Ils ont en effet accepté de jouer bénévolement pour soutenir la campagne de la section suisse d'Amnesty International «Droits de l'homme et exportations d'armes». Ce concert exceptionnel aura lieu le 17 février à 20h30 à la Grande salle d'Epalinges.

L'exclusion de la section traditionaliste du parti du travail bâlois n'a pas encore été digérée. A la suite d'un recours, la Conférence nationale du parti sera appelée à se prononcer au début mars.

L'INVITE DE DP

Le dernier maillon de la chaîne immobilière

La presse financière recommande les fonds d'investissement immobiliers. Les fonds romands surtout sont, dit-on, cotés bien en dessous de leur valeur réelle. Mais d'une manière générale, on peut dire que tous ces fonds sont sous-évalués et la valeur de leurs titres sans rapport avec celle d'une liquidation par part, en tenant compte de la surchauffe actuelle du secteur immobilier. C'est pourquoi certains investisseurs avertis crient maintenant au voleur. Car les banques ne vendent pas seulement d'anciens certificats, mais en éditent ou en font éditer de nouveaux, aux cours du marché, que les investisseurs peuvent acheter bien au-dessous de ce qu'ils représenteraient en valeurs de liquidation des immeubles concernés. Ces émissions nouvelles ne sont pas rares et ne font que suivre la courbe ascendante des appétits dans l'immobilier.

DP Domaine Public

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy

François Brutsch (fb)

Jean-Daniel Delley (jd)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Points de vue:

Jeanlouis Comuz, Jean Ziegler

L'invité de DP: Beat Kappeler

Abonnement:

65 francs pour une année

Administration, rédaction:

Saint Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Tél: 021 22 69 10 CCP: 10-15527-9

Téléfax: 021 22 80 40

Composition et maquette:

Liliane Berthoud,

Françoise Gavillet, Pierre Imhof

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Le fonds géré en commun par le Crédit suisse et la SBS a émis en 18 mois des certificats nouveaux pour 1 milliard de francs. La commission d'émission de ce fonds est des plus généreuse et se monte à 5%, ce qui représente un bénéfice de 50 millions de francs pour l'impression de quelques papiers... et pour la dilution du patrimoine acquis des anciens détenteurs de parts.

Des politiciens, des avocats et des investisseurs ont manifesté leur désapprobation et demandent à la Commission fédérale des banques de faire son travail et d'appliquer la loi. Celle-ci stipule en effet que le prix d'émission des nouvelles parts doit refléter exactement la valeur vénale des immeubles. Les fonds devraient donc réévaluer constamment leur patrimoine, au rythme fou de la valse des prix des terrains et des immeubles. Ainsi, estime-t-on, chaque maillon constituant la chaîne de l'investissement immobilier par le biais des fonds serait satisfait: l'investisseur nouveau, l'investisseur ancien, les fonds et les banques... et les experts immobiliers bien sûr. Les défenseurs de cette théorie oublient tout simplement le dernier maillon, à savoir le locataire. Et celui-là risque bien de se retrouver dans le rôle de la vache à lait. Car, grâce aux bénéfices distribués, les fonds présentent une rentabilité certaine. Si les prix d'émission devaient être constamment réévalués, en devant même les cours en bourse des anciennes parts, la rentabilité s'en trouverait affectée. Il faudrait donc, pour la maintenir, augmenter les loyers au même rythme. Le mouvement insensé des prix dans ce secteur se trouverait répété très rapidement jusqu'au dernier maillon, celui des locataires, qui feraient seuls les frais de l'opération. Le système des fonds immobiliers s'avère donc être un tricotage impossible dans lequel un des maillons de la chaîne payera toujours pour

les autres, quelle que soit la manière d'empoigner le problème. Sauf si l'on sacrifie le dernier maillon, ce que font les experts en investissements et les politiciens qui interpellent le Conseil fédéral.

Beat Kappeler

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune.

Beat Kappeler est secrétaire à l'Union syndicale suisse (USS)

ECHOS DES MEDIAS

La subvention du canton de Berne à Radio Jura Bernois sera de 175'000 francs en 1989.

La présence de deux hebdomadaires gratuits épais à Genève pose des problèmes aux facteurs qui n'arrivent plus à introduire le courrier dans les boîtes aux lettres.

A peine le magazine de voyage *Globo* (1/2 kilo) est-il lancé qu'on apprend de la maison Ringier que la publication d'un hebdomadaire économique populaire est envisagée pour l'automne. Non, il ne s'appellera pas «Wirtschafts-Blick», mais *Cash*.

Trois fois par semaine, le *Tages-Anzeiger* (ZH) publie un copieux cahier d'offres d'emploi. Le record semble avoir été battu le 12 janvier avec 112 pages. A côté, le cahier consacré à l'information paraissait bien mince.

L'hebdomadaire *Vorwärts*, organe alémanique du Parti du travail, organise à Zurich, le 28 janvier, sa fête annuelle de la presse. Les dons de solidarité ont dépassé 70'000 francs en 1988.

Publicitas étend toujours plus ses opérations d'acquisition d'annonces à l'étranger. L'entreprise vaudoise vient de décrocher le contrat d'acquisition pour le quotidien soviétique *Iswestija*.

La Connaissance inutile

(ag) Jean-François Revel dérange, dans tous ses rôles: éditorialiste, rédacteur responsable (on se souvient de son passage mouvementé à *L'Express*), directeur d'édition (il lança en 1964 l'excellente collection *Libertés*, originale par son format, son papier, ses choix, où Joseph de Maistre côtoie Bakounine), mais surtout essayiste, mi-philosophe, mi-pamphlétaire.

Sur leurs chaises, il a fait sursauter beaucoup d'assis: gaullistes, partisans de l'Algérie française, philosophes, dévôts, communistes, intellectuels de gauche. En cours de route, il a pris du poids. Son dernier pavé, où sur la jaquette de la couverture son nom, en rouge, écrase le titre, en noir, comme si la signature primait le sujet, fait 400 pages. La *Lettre ouverte à la droite* (1968) se contentait de 150 pages. La gauche nourrit mieux son auteur.

Revel part d'un constat. Jamais l'homme n'a eu à sa disposition autant de connaissances; jamais les supports de communication n'ont été aussi nombreux; jamais les circuits si rapides. Et pourtant notre information demeure partielle, partielle. Qu'est-ce donc qui l'altère?

Au temps du gaullisme, Revel dénonçait la censure, celle des pouvoirs politiques. La censure, de quelque bord qu'elle vienne, était pour lui «le mal radical». *«Elle dépasse jour après jour l'humanité de sa propre destinée, elle est le visage moderne, monstrueux et macabre de la droite éternelle, de la reactio perennis, toujours présente, bien portante, active et nocive...»* (*Lettre ouverte à la droite*, p. 149).

Revel, tout en orientant ses batteries pour d'autres angles de tir, est resté fidèle à lui-même. Pourquoi, par l'effet de quelle censure, ne connaissons-nous pas mieux la vérité sur tout?

Il croit aujourd'hui que la censure, du moins dans les pays démocratiques qui demeurent minoritaires à l'échelle mondiale, tient moins à une pression extérieure, politique, sur les médias qu'au filtrage par les communicateurs eux-mêmes. Sont visés par lui les journalistes qui, sommés de corriger une erreur d'interprétation, mettent en avant, en paravent, la liberté d'expression; les idéologues qui occultent les faits contredisant leur parti-pris; les enseignants qui ont travaillé avec des manuels qui donnent une image idéalisée de l'URSS; les sociologues qui font des statistiques sur la mobilité et l'ascension sociale en ne tenant compte que d'une génération et non pas de deux; les détenteurs du pouvoir intellectuel et académique qui défendent leurs chasses gardées sous une phraséologie révolutionnaire, etc...

Les préjugés institutionnels...

Mais si la communication passe par des catégories professionnelles ou politiques qui la véhiculent, quels sont les préjugés de ces «médiateurs»? Revel en analyse et dénonce quelques-uns: l'incapacité de critiquer à gauche, sans balancer par une critique à droite (dictature et géôle de Castro, impossible à citer sans évoquer la dictature de Pinochet); obsession de voir ressurgir le nazisme même dans des phénomènes de faible portée politique ou qui répondent à d'autres motivations pour mieux retrouver «sa pureté»; préoccupation de savoir qui sera «heureux» de l'information transmise; recherche du scoop et non du vrai; etc...

Tout cela serait théorique, si Revel n'alimentait pas sa démonstration d'exemples choisis. Ils permettent, chaque fois, de mesurer si la preuve donnée est valable. Certes, on est souvent gêné, dans un livre de démonstration, par la prolongation de débats où il fut engagé et où il se donne raison, définitivement, sans possibilité matérielle de réplique. Mais sont accablants les chiffres sur les répressions dans les pays du tiers-monde: 80'000 fusillés après la conquête du Vietnam-Sud ou sur les persécutions ethniques, à motivation raciste, même si des Noirs massacrent des Noirs, comme au Nigeria ou au Burundi.

...et ceux de Revel

Ce qui dessert Revel, dans cet exercice décapant et qui vous oblige, avant de lui donner raison, à vous tenir en alerte, c'est son assurance parfois pédante, sa

manière de river son clou en tapant, souvent, à côté.

Deux exemples de ma propre lecture.

Il reproche à François Mitterrand d'avoir, lors de son voyage en Argentine et en Uruguay, en octobre 1987, prononcé avec insistance la phrase: «*La démocratie n'est rien sans le développement.*» Il aurait, ce faisant, émis un «cliché stupide», destiné à remonter le moral de la gauche après dix ans de critique serrée du tiers-mondisme.

La réfutation, Revel la tire de l'exemple suisse; pays pauvre, au XIX^e, «*mais qui pratiquait depuis des siècles une forme de démocratie directe à l'échelle du canton, très en avance sur le reste de l'Europe.*» Où est la démocratie directe dans la Suisse des corporations, du patriciat et des territoires-sujets? Pour le reste, la Suisse n'était pas, en comparaison européenne, pauvre: elle avait réalisé sous l'Ancien Régime, comme W. Rappart l'a démontré, une part de son accumulation primitive du capital (on s'excuse auprès de Revel de ce langage); même les cantons montagnards exportaient du bétail sur pied comme Braudel l'a souligné.

Plus surprenant, l'exemple de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. Revel relève, dans sa conclusion, en visant tous les intellectuels, que les Encyclopédistes étaient intervenus auprès de Malesherbes, directeur de la Librairie sous Louis XV, pour qu'il censure des pamphlets anti-Encyclopédie. Le fait est vrai. La bataille d'alors fut riche en coups bas. Mais Revel enchaîne, citant la réponse de Malesherbes défendant le pluralisme: «*Nul n'ignore, au demeurant, que Malesherbes protégeait ouvertement les Encyclopédistes et leur épargna tout ennui avec la censure royale.*» Protection réelle, mais en 1759, le privilège royal fut retiré à l'Encyclopédie, d'Alembert découragé démissionna, l'édition désormais clandestine fut, par précaution, censurée par l'imprimeur. Revel le sait, mais pas tous ses lecteurs. Il occulte lui aussi ce qui dérange sa thèse.

Domage qu'au lieu de pousser dans la direction de l'analyse des institutions détentrices du pouvoir de communiquer, il laisse aller trop souvent ses humeurs. L'atrabilaire nuit au rationaliste qu'il est. ■

Jean-François Revel. *La Connaissance inutile*. Ed. Bernard Grasset. 1988.